

# Filières djihadistes : le Sénat condamne « la guerre des polices »

LE MONDE | 08.04.2015 à 11h55 • Mis à jour le 08.04.2015 à 18h31 |

Par Matthieu Suc



Jean-Pierre Sueur au Sénat en janvier 2012. ERIC FEFERBERG/AFP

La commission d'enquête du Sénat rend public mercredi 8 avril son rapport sur les filières djihadistes. Fort de 70 personnes interrogées, de voyages aux Etats-Unis et en Turquie, le rapporteur socialiste, Jean-Pierre Sueur (Loiret), y brosse le portrait d'« *un mouvement de reprofessionnalisation* » des terroristes, bénéficiant des réseaux pour rejoindre la Syrie et l'Irak. « *Le risque que le djihadisme amateur laisse place à un nouveau terrorisme plus professionnel est d'autant plus alarmant que les combattants de Daech bénéficient sur place d'une formation militaire sérieuse et dispensée par des soldats professionnels et aguerris* », s'inquiète M. Sueur. « *Le problème est profond, on ne le règlera pas en quelques mois, estime le rapporteur. Il va nous falloir fournir un effort de long terme, qui coûtera cher.* »

Pour parvenir à lutter contre ce phénomène, la commission d'enquête fait 110 propositions. Partant du constat que le financement du terrorisme échappe encore à la surveillance des services, notamment le microfinancement des départs vers la zone syro-irakienne, une batterie de mesures est envisagée afin de tarir le financement. Ainsi, la commission

préconise de donner à Tracfin – le service de renseignement rattaché au ministère des finances – un pouvoir de réquisition d'informations auprès des opérateurs de voyage mais aussi de créer un programme européen de surveillance en ayant accès aux données, Swift, du nom de cette plateforme belge qui gère environ 20 millions de transactions par jour de plus de 10 800 établissements financiers dans près de 200 pays.

Pour lutter contre la radicalisation en prison, la commission d'enquête apporte sa solution dans le débat actuel. « *Nous proposons d'isoler dans les maisons d'arrêt les individus radicalisés dans un quartier à l'écart de la population carcérale, dans la limite de 10 à 15 personnes pour permettre une prise en charge individualisée et adéquate* », détaille M. Sueur.

Solution médiane entre ceux qui préconisent le regroupement de tous les islamistes radicaux au sein d'un même lieu afin d'éviter la radicalisation des autres détenus et les gardiens de prison qui mettent en garde contre le risque de « *cocotte-minute* » dès lors que des djihadistes plus ou moins engagés se retrouvent ensemble.

## Cellules de suivi

Enfin, en amont, la commission d'enquête du Sénat propose de désigner un référent chargé de suivre en temps réel chacune des personnes repérées comme étant radicalisées, ce référent sera chargé de rendre compte régulièrement par la cellule préfectorale. Une circulaire du ministère de l'intérieur adressé aux préfets en date du 29 avril 2014 a en effet institué un « dispositif local d'accompagnement ». Mais, dans les faits, ce dispositif serait peu suivi. Un an plus tard, le rapporteur recense des cellules de veille mises en place dans seulement 42 préfetures.

Aussi la commission propose de s'inspirer du fonctionnement d'un des rares bons élèves, la cellule de suivi mise en place par la préfecture du Bas-Rhin. Toutes les quatre semaines, cette cellule se réunit sous l'autorité conjointe du préfet et du procureur de la République. La première partie de la réunion se déroule en présence des services de police et du renseignement intérieur. Il s'agit d'évoquer la détection des nouveaux candidats au djihad. La seconde partie de la réunion voit l'arrivée de représentants du monde associatif et de diverses administrations, les responsables en charge du pilotage du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, de l'éducation nationale, du conseil général, des services pénitentiaires. Il s'agit cette fois de vérifier que tous les signalements font l'objet d'un traitement approprié.

La commission d'enquête souligne « *le caractère très rigoureux du suivi de tous les cas individuels, la diversité des solutions apportées aux personnes, le partage de l'information entre les partenaires* ». Les solutions pour lutter contre les filières djihadistes existent, il suffit de beaucoup